

Le bien-être territorial comme sentinelle de l'action publique

Restitution de l'atelier du 18 juin 2024

10 / 2024



1	Genèse : la mesure du bien-être comme critique du Produit Intérieur Brut (PIB)	p.4
2	Le bien-être : de quoi parle-t-on ?	p.5
3	Les différentes approches pour mesurer le bien-être territorial	p.8
4	Mesurer le bien-être territorial POUR...	p.14
À retenir		p.18
Suites de la démarche		p.20

Préambule

Au début des années 2010, l'ambition d'une métropole bordelaise millionnaire a fait l'objet d'un consensus politique. Une décennie plus tard, la donne a changé. « Le Big » n'est plus aussi « Beautifull » aux yeux d'une part grandissante de la population, qui a de plus en plus de mal à accepter les externalités négatives des métropoles (pollution, congestion, coût du logement...). L'urgence climatique et la crise sanitaire ont renforcé le sentiment d'une course en avant qui mènerait nos sociétés à leur perte. Par opposition, les coopérations, les circuits courts, le métabolisme urbain, l'économie sociale et solidaire, l'économie verte sont devenus les étendards brandis comme un modèle de développement alternatif. Le bien-être fait également partie de cette nouvelle matrice, alors qu'à l'inverse la consommation de masse, l'inscription dans les réseaux internationaux, l'accumulation de richesses sont devenues les amalgames d'une société non-souhaitable.

Mesurer le bien-être territorial devient ainsi un enjeu majeur pour offrir aux acteurs locaux une nouvelle boussole guidant leurs politiques et leurs projets de territoire. Parce qu'elle touche à des valeurs individuelles, la mesure du bien-être est particulièrement sensible.

Investir le sujet, qui plus est à l'échelle territoriale, nécessite de se poser trois questions : qu'entend-on par bien-être territorial ? Comment peut-on le mesurer ? À quoi servira cette mesure ?

Le 18 juin 2024, l'a-urba a organisé un atelier associant ses partenaires techniques et des experts nationaux avec l'objectif de partager avec les acteurs locaux des éléments de réflexion autour du concept de bien-être territorial, de la façon dont on peut le mesurer et de ce que cela implique en matière de politique publique territoriale.

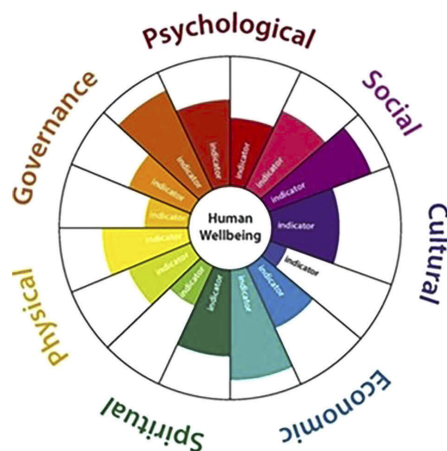


1. Genèse : la mesure du bien-être comme critique du PIB

Les critiques faites aux indicateurs standards de croissance tels que le PIB ne sont pas nouvelles. À l'échelle mondiale, de nombreux chercheurs travaillent sur des indicateurs alternatifs incluant d'autres dimensions que celle de la richesse pour mesurer le développement humain. En France, le rapport de la commission Fitoussi-Sen-Striglitz en 2008¹ marque un tournant dans la prise de conscience de penser le bien-être au-delà de la richesse monétaire, même si les incidences politiques demeurent modestes.

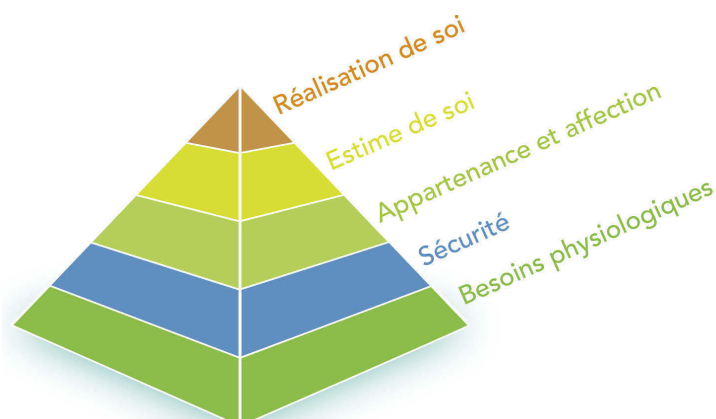
LES « CAPABILITIES » D'AMARTYA SEN

Une « capacité » (anglicisme tiré de l'anglais « capability »), se réfère, selon Amartya Sen (1985), à la possibilité réelle pour un individu de choisir parmi diverses combinaisons de « modes de fonctionnement ». Ces modes incluent, par exemple, se nourrir, se déplacer, s'éduquer, et participer à la vie politique. Autrement dit, il s'agit de « la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement » (Nicolas Journet). L'écho de ce concept, auprès des instances internationales et des acteurs du développement humain a contribué à ce que le développement d'un pays ne soit plus uniquement mesuré par le PIB par habitant.



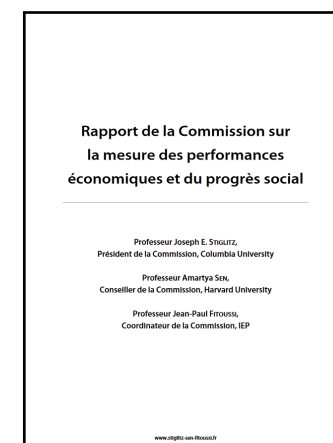
LA PYRAMIDE DES BESOINS SELON MASLOW

Cette théorie repose sur l'idée que le bien-être dépend de la satisfaction des besoins individuels. Dans les années 1950, le psychologue Abraham Maslow a hiérarchisé ces besoins sous forme de pyramide, plaçant les besoins primaires à la base et les besoins de confort au sommet. L'aisance matérielle, mesurée par le niveau de vie, est ainsi présentée comme une condition nécessaire au bien-être. Initialement développée dans le champ du développement personnel, cette hiérarchisation est largement mobilisée comme grille de lecture pour mesurer le bien-être territorial.



LE RAPPORT DE LA COMMISSION SEN-STIGLYTZ-FITOUSSI

La « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » (2008)^a, entre autres, pour objectif de créer de nouveaux indicateurs de développement comme alternative aux indicateurs standards, tel que le PIB. Le rapport introduit la dimension de progrès social comme composante du bien-être. En France, ces travaux marquent un tournant dans la perception des indicateurs de développement.



1. https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers_de_presse/090914mesure_perf_eco_progres_social/synthese_fr.pdf

2. Le bien-être : de quoi parle-t-on ?

DES CONCEPTIONS MULTIPLES

Poser une définition sur le bien-être territorial est particulièrement complexe. La terminologie en tant que telle ne fait pas l'unanimité. Certains parlent de bien-vivre, d'autres de qualité de vie pour évoquer des notions qui semblent finalement très proches. Ainsi, en 1994, l'Organisation Mondiale de la Santé définissait la qualité de vie comme :

« La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement. »¹

Cette définition est très proche de certaines conceptions du bien-être.

Lors de l'évènement, Lise Bourdeau-Lepage a proposé une réflexion sur la façon dont les contours du bien-être ont évolué dans le temps.

Au XVI^e siècle le bien-être est évoqué en ces termes :

« Sensation agréable procurée par la satisfaction des besoins du corps et ceux de l'esprit. » Étienne Pasquier, 1555, Monophile selon Hugues Vaganay (1904-05)

Au XVIII^e siècle, le bien-être est considéré comme :

« Un état de fortune convenable, une douce aisance. » Lise Bourdeau-Lepage

Selon le Littré, il s'agit de :

« L'état du corps ou de l'esprit dans lequel on sent qu'on est bien. »

Pour comprendre les différentes approches du bien-être, Lise Bourdeau-Lepage a présenté une **grille de lecture construite autour de trois grandes distinctions**.

Hédonisme/Eudéonomisme

Dans une perspective hédoniste, le bien-être consiste à maximiser ses plaisirs et à minimiser ses peines. La posture eudémonique permet, elle, de dépasser la notion de plaisir en introduisant la question du sens que l'on souhaite donner à son existence. Cette approche plus raisonnée du bien-être invite à prendre en compte l'espace dans lequel l'individu aspire à s'accomplir.

Subjectivité/Objectivité

Le bien-être objectif se définit par l'existence de réponses offertes aux individus pour la satisfaction de leurs besoins. Par exemple, la présence d'une offre de soin suffisante et adaptée sur un territoire peut être considérée comme un marqueur objectif du bien-être de la population.

Le bien-être subjectif est lui déterminé par la perception des individus quant à leurs conditions de vie et par la satisfaction qu'ils en retirent.

Universalité/Relativisme

Même si la définition du bien-être varie d'une démarche à l'autre, la couverture de certains besoins fondamentaux comme se nourrir, se loger, être en bonne santé, est une condition première au bien-être. Ce socle normatif permet d'avoir une approche universaliste du bien-être qui est identique pour tous.

Une posture relativiste invite à situer le bien-être au regard du territoire dans lequel l'individu se situe et au regard de ses propres caractéristiques (âge, genre, situation personnelle...).

« Le bien-être territorial, c'est la combinaison subtile entre les aspirations d'une personne, ses talents et ce que lui offre son espace de vie sachant que ce dernier influence ses aspirations. » Lise Bourdeau-Lepage

1. (en) WHOQOL Group, « Development of the WHOQOL: Rationale and current status », International Journal of Mental Health, n° 23, 1994, p. 24-56

À chaque démarche sa définition

Définir le bien-être territorial consiste à identifier collectivement les éléments qui contribuent à se sentir bien dans son environnement. Les dimensions du bien-être sélectionnées sont variables en fonction du contexte. Elles dépendent de la nature de l'espace considéré (ville, campagne, mer, montagne...), de l'échelle (du grand territoire au quartier), de l'objectif de la démarche (observer, piloter ou évaluer l'action publique), ou des acteurs qui la pilotent (professionnels, élus, chercheurs...). Certaines dimensions sont toutefois récurrentes. C'est le cas de la santé, de l'éducation, du lien social et du rapport à l'emploi. Voici quelques exemples de dimensions considérées dans les démarches locales :

Dimensions selon le réseau d'observateurs des territoires (PACA)

Les conditions de vie :

- Emploi.
- Logement.
- Mobilité. Niveau de vie.

Le cadre de vie :

- Équipements – services.
- Éducation – formation.
- Environnement.
- Santé.
- Citoyenneté – lien social.
- Sécurité.

Dimensions retenues par l'Indice de Santé Sociale des Régions de France

- Transports.
- Revenu.
- Travail & emploi.
- Éducation.
- Santé.
- Logement.
- Lien social.
- Sécurité.

Les besoins vitaux essentiels identifiés dans la stratégie de résilience du Conseil départemental de la Gironde :

- Boire.
- Découvrir et apprendre.
- Se loger.
- Être en sécurité.
- Avoir accès à la nature.
- Se soigner.
- Participer à la vie démocratique.
- Manger.
- Vivre ensemble.
- Se déplacer.
- Disposer d'un revenu.

Dimensions identifiées par l'Insee

- Accessibilité aux équipements et services.
- Culture – sports –loisirs –vie associative.
- Éducation.
- Égalité hommes-femmes.
- Emploi – travail.
- Environnement.
- Équilibre travail – vie privée.
- Logement.
- Relations sociales, vie citoyenne.
- Revenus.
- Santé.
- Sécurité.

Dimensions identifiées par les objectifs de développement durable de l'ONU (traduites en indicateur par l'INSEE)

Sélection des dimensions liées au bien-être

- Réduire les inégalités dans et entre les pays.
- Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.
- Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.
- Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
- Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.
- Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.
- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Le plancher social du Donut de Kate Raworth : pour une justice sociale mise en œuvre par la ville d'Amsterdam

- Eau.
- Nourriture.
- Santé.
- Revenu.
- Éducation.
- Résilience.
- Voix.
- Emploi.
- Énergie.
- Équité sociale.
- Égalité des sexes.



La ville d'Amsterdam s'est saisie de la théorie du « Donut » pour orienter ses politiques publiques
en faveur d'un plan de relance de son économie.

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/2023/09/21/la-theorie-du-donut-sauce-amsterdam-ERG4ZNY20ZDI3HG6IQVF54WLBII/>

Dimensions identifiées par Lise Bourdeau-Lepage : OppChoVec

cf. page 9

Opportunités offertes à l'individu :

- Avoir une bonne éducation.
- Être inséré dans un environnement social diversifié.
- Avoir les moyens de la mobilité minimale.
- Avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Liberté de choix :

- Ne pas être discriminé.
- Avoir les moyens d'influencer les décisions publiques.

Vécus et réalisations :

- Avoir un revenu décent.
- Avoir un logement décent.
- Être bien inséré sur le marché du travail.
- Être proche des services.

Dimensions de l'IBEST (Indicateurs de Bien-Être Soutenable Territorialisés)

cf. page 11

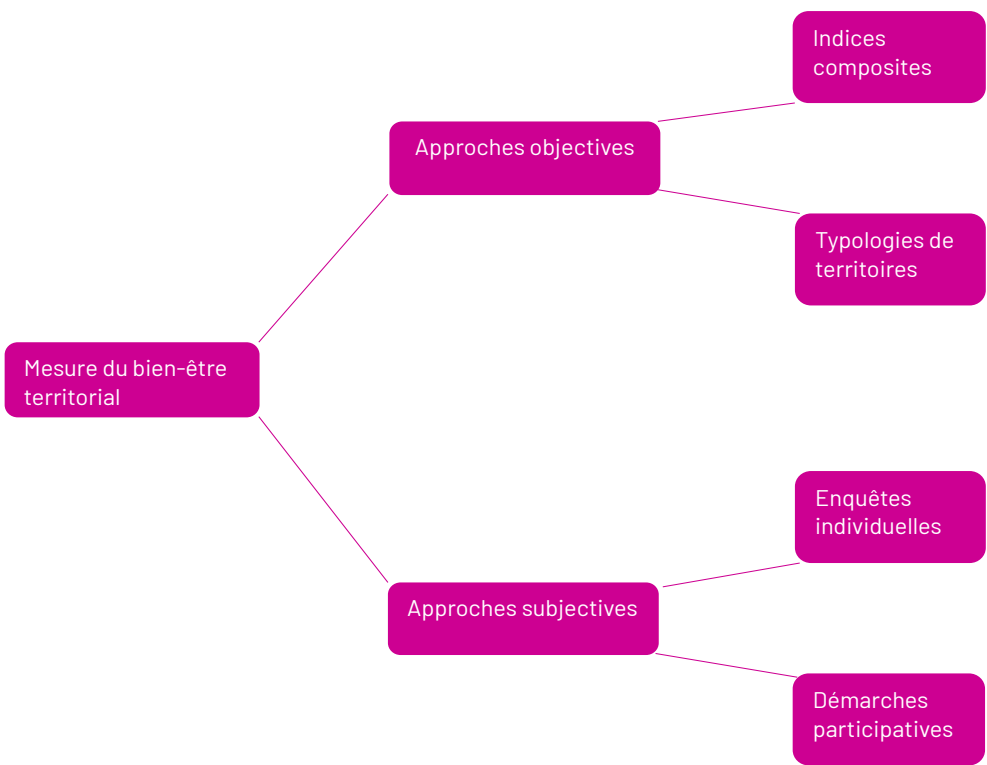
- Travail-emploi.
- Affirmation de soi et engagement.
- Démocratie et vivre ensemble.
- Environnement - nature.
- Santé.
- Accès et recours aux services publics.
- Temps et rythme de vie.
- Accès durable aux biens de subsistance.

3. Les différentes approches pour mesurer le bien-être territorial

Lors de l'évènement, Lise Bourdeau-Lepage a présenté deux outils qu'elle a développés pour mesurer le bien-être dans les territoires. Fiona Ottaviani a quant à elle évoqué l'expérience grenobloise « IBEST ». Ces différentes méthodes montrent la diversité des approches tant quantitatives que qualitatives, objectives que subjectives. Olivier Bouba-Olga a quant à lui présenté des typologies à l'échelle des territoires néo-aquitains à partir d'indicateurs mesurant l'habitabilité.

Classification des mesures du bien-être

Source : Olivier Bouba-Olga



ÉCHANGES

INDICE COMPOSITE OU TYPOLOGIES ?

Les approches quantitatives, qu'elles soient objectives ou subjectives, peuvent être traduites par un indice composite comme l'IBEST ou OppChoVec qui consistent à donner un score au territoire au regard du bien-être de sa population. D'autres approches privilégient les typologies de territoires avec pour ambition de traduire la complexité des phénomènes. C'est le cas des travaux engagés par Olivier Bouba-Olga.

L'INDICE NORMATIF : OPPCHOVEC

Par Lise Bourdeau-Lepage

Approche universaliste et normative du bien-être

L'indice OppChoVec (Opportunités - Choix - Vécus. Cf. page 7) permet d'évaluer de façon théorique le bien-être sur un territoire, sans consulter les habitants, en se basant sur la théorie d'Amartya Sen.

Ces objectifs sont de :

- positionner un territoire par rapport à d'autres territoires ;
- repérer les zones en difficulté sur un territoire, zones qui pourraient être la cible d'une action publique ;
- révéler les éléments forts du territoire en matière de bien-être qui pourraient être mobilisés ;
- établir des hypothèses de travail pour mener des phases de diagnostic territorial.

Il s'écrit : $OppChoVec_i^{\alpha\beta}(d_{ik}, p_j) = \frac{1}{3} \left[\sum_{k=1}^3 p_k d_{ik}^{\beta} \right]^{\frac{\alpha}{\beta}}$

avec : p_k le poids accordé à la dimension k d'OppChoVec,
 α un paramètre d'aversion à la pauvreté ($\alpha = 2,5$) et
 β un paramètre de complémentarité entre les dimensions k ($\beta = 1,5$)

« Lorsque l'on étalonne le bien-être de manière objective, cela permet de révéler les inégalités spatiales. »
Lise Bourdeau-Lepage

Cet indice est composé de trois dimensions :

- les opportunités qui sont offertes aux individus ;
- la liberté de choix que détiennent les individus ;
- le vécu des individus.

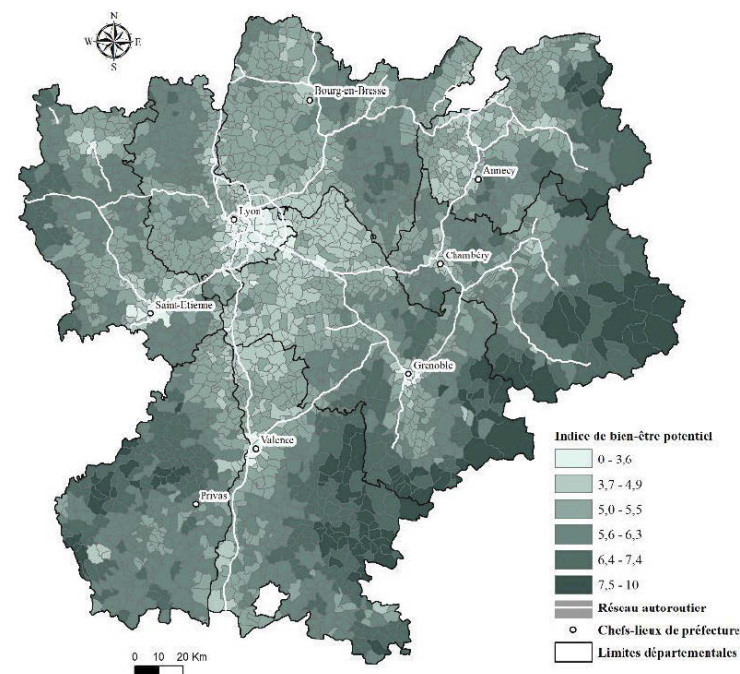
Chacune des dimensions est renseignée par des indicateurs Insee qui sont agrégés pour former un indice synthétique.

Cet indice est coté de 0 à 10. Il permet l'identification de poches de bien-être ou de mal-être avec la possibilité de détecter les caractéristiques pour chaque dimension.

Résultats

Il conduit à la production de cartes et à l'analyse d'inégalités socio-spatiales de bien-être sur les terrains d'étude.

Indice OppChoVec à l'échelle communale dans la Région Rhône-Alpes



L'ENQUÊTE DE RUE : TELL_ME

Par Lise Bourdeau-Lepage

Le cadre normatif établi grâce à l'indice OppChoVec apporte une connaissance théorique des territoires au regard de ces trois dimensions. En revanche, il ne permet pas de connaître les aspirations des personnes dans ces territoires, ni la façon dont les territoires peuvent y répondre. L'outil Tell_Me développé par Lise Bourdeau-Lepage permet de dépasser le volet purement quantitatif.

L'autrice y voit deux objectifs :

- comprendre comment se construit le bien-être à l'échelle individuelle ou/et collective ;
- identifier les déterminants du bien-être qui se déploient à l'échelle spatiale.

Résultats

Cette approche permet de comprendre ce qui compte pour les habitants d'un territoire donné.

La méthodologie de Tell_Me consiste à aller dans la rue pour interroger les passants sur ce qui définit le bien-être en classant un jeu de 32 cartes représentant les éléments

territoriaux potentiellement constitutifs du bien-être. Chaque personne doit classer les 10 cartes qui lui semblent les plus importantes. Lise Bourdeau-Lepage a présenté le cas du quartier politique de la ville de la Cité Jardin à Lyon.

Voici les principaux facteurs qui sont ressortis :

- accessibilité du territoire ;
- niveau de sécurité des personnes et des biens ;
- environnement sain : sans nuisances ou pollutions ;
- accessibilité des services médicaux ;
- paysage naturel.

« Lorsque vous allez dans la rue interroger les gens, vous faites de la participation habitante. Cela permet de capter les discrets. Ceux qui n'ont pas l'habitude de participer aux concertations et aux réunions publiques. »

Lise Bourdeau-Lepage

L'utilisation du jeu de cartes Tell_Me dans d'autres territoires permet de révéler des différences de préférences entre personnes ou groupes de personnes.

Par exemple, en menant le même exercice dans les rues de trois communes rurales

isolées, les cinq premières cartes qui apparaissent sont les suivantes :

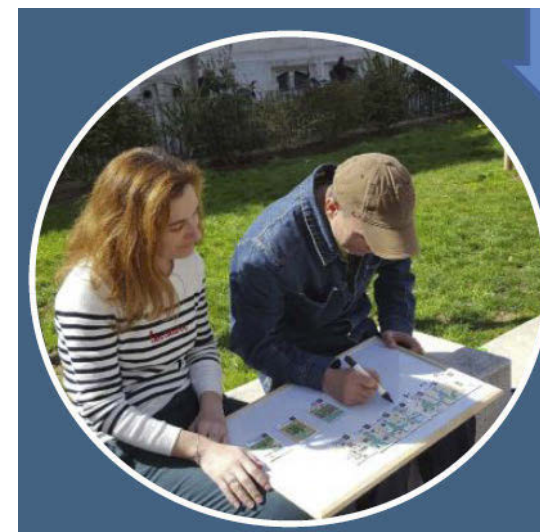
- l'accessibilité aux services de la santé ;
- un environnement sain et sans nuisances ;
- le paysage naturel ;
- une couverture réseau de bonne qualité ;
- la protection est la mise en valeur des espaces naturels.

Les préférences individuelles sont ainsi très différentes d'un territoire à l'autre.

Cette méthode permet de mieux comprendre les besoins des individus et notamment de ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer.

« Ce qui est fondamental, c'est de relier les dimensions techniques et sensibles lorsqu'on conçoit un aménagement. »

Lise Bourdeau-Lepage



Jeu de cartes Tell_Me



L'IBEST : HYBRIDATION DES MÉTHODES

Par Fiona Ottaviani

Quantitatif/qualitatif/participatif

IBEST signifie « Indicateurs de Bien-Être Soutenable ». Cette approche, présentée par Fiona Ottaviani, a été développée au sein du Centre de Recherche en Économie de l'Université de Grenoble (CREG) et déployée, entre autres, à l'échelle de Grenoble Métropole. Elle repose sur l'hybridation de plusieurs méthodes pour à la fois déterminer « ce qui compte » et mesurer le niveau de satisfaction des habitants au regard des éléments identifiés. L'IBEST articule une approche du bien-être individuel et une approche en termes de soutenabilité sociale et environnementale.

Trois méthodes ont été employées :

- La participation d'experts, de chercheurs, d'élus et de techniciens, qui a abouti à un premier socle de réflexions sur les dimensions du bien-être.
- Une entrée quantitative basée sur un questionnaire portant sur les conditions de vie de 1000 habitants de la métropole. Cette enquête permet de confronter les aspirations des personnes à leurs conditions de vie concrètes. Elle comporte environ 70 questions et a été réalisée par téléphone

auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes en 2012 puis en 2018. La récurrence de l'enquête permet d'inscrire la mesure du bien-être territorial comme une routine dans les circuits institutionnels.

- Une entrée participative déployée en 2013 selon plusieurs modalités, dont des ateliers citoyens.

Le croisement de ces approches a permis d'identifier 8 dimensions.

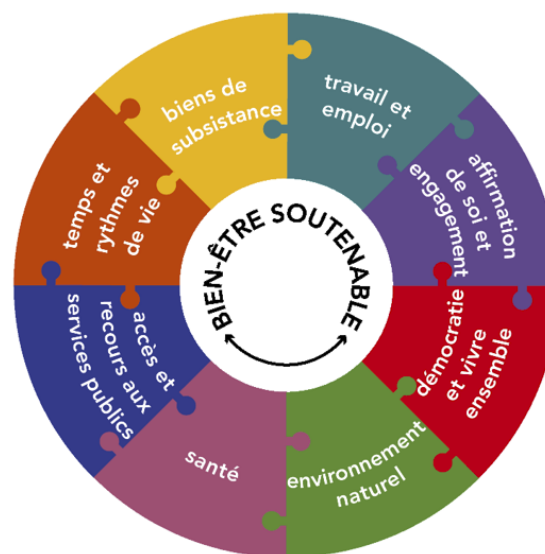
Résultats

L'analyse permet de dresser le profil des habitants au regard de chacune des dimensions en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques (âge, CSP, genre, revenus...). Sont ainsi révélés des groupes d'individus pour lesquels il est possible d'identifier finement les difficultés spécifiques auxquelles ils sont confrontés.

L'indice IBEST permet également de caractériser des secteurs géographiques.

« La démarche IBEST est un processus et non un one-shot. Il s'agit vraiment de raisonner sur le temps long et de questionner les dimensions au fil du temps : certaines vont s'enrichir, alors que d'autres prendront moins d'importance. ».
Fiona Ottaviani.

Les 8 dimensions du bien-être selon l'IBEST



- Exemples de questions posées lors de l'enquête téléphonique sur la dimension « accès durable aux biens de subsistance » :
 - Actuellement, diriez-vous qu'au sein de votre foyer, financièrement... :
 - Vous êtes à l'aise ?
 - Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes ?
 - ...
 - Une fois toutes vos dépenses courantes payées, comment qualifieriez-vous votre situation financière ?
 - Il ne vous reste rien.
 - Il vous reste moins de 100 euros.
 - Il vous reste plus de 500 euros.
 - ...
 - Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de vous restreindre sur les postes suivants ?
 - Soins médicaux.
 - Dépenses pour les enfants...
 - Alimentation.
 - Logement.
 - Vacances et loisirs.
 - ...

LES TYPOLOGIES DE TERRITOIRES À PARTIR DU CROISEMENT DE DONNÉES

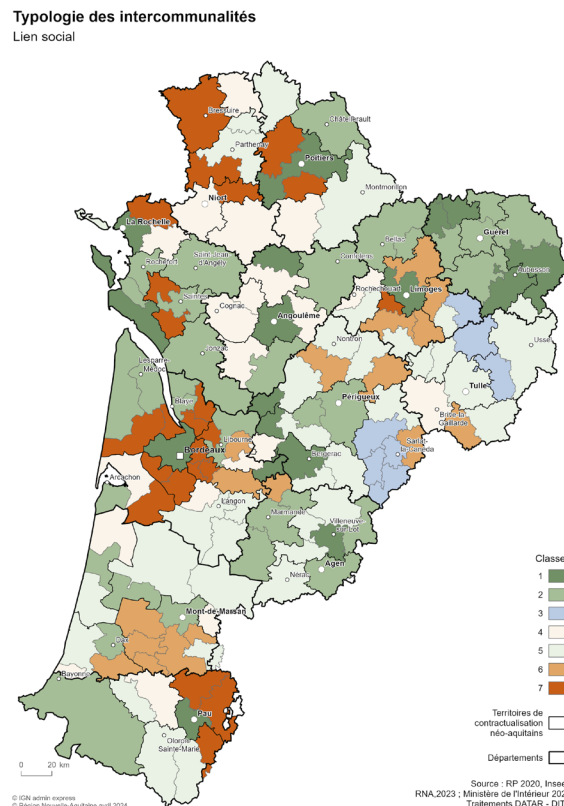
Par Olivier Bouba-Olga

Le service « études et prospective » du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine adopte une approche typologique afin de rendre compte de la complexité des caractéristiques territoriales.

Ce travail en cours s'appuie sur des indicateurs statistiques classés en dimensions ; chaque dimension fait l'objet d'une typologie. Ces travaux tentent d'intégrer à la fois les questions de bien-être et celles de limites planétaires.

Exemple d'approche typologique sur la dimension du lien social

Source : DATAR DITP



- Indicateurs pour appréhender la dimension « lien social » à l'échelle de chaque EPCI de Nouvelle-Aquitaine :
 - la densité du tissu associatif ;
 - le poids des inactifs ;
 - le niveau de chômage ;
 - la part des familles monoparentales ;
 - la part des personnes vivant seules ;
 - le niveau de participation aux élections.

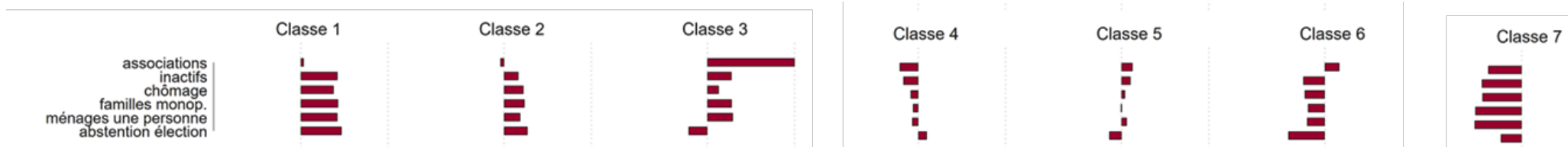
Résultats

Pour la dimension « lien social », la typologie issue de ces différents indicateurs permet d'identifier 7 classes d'EPCI.

Dans le cas de la Métropole bordelaise (classe 1), la typologie met en évidence le poids important des personnes potentiellement exposées à l'isolement social : inactivité, monoparentalité, personne vivant seule, chômage. En revanche, la participation aux élections est plus importante que dans le reste de la Nouvelle-Aquitaine.

Caractéristiques des classes au regard de la situation observée en Nouvelle-Aquitaine.

Lorsque l'indicateur est supérieur à la valeur régionale, la barre de l'histogramme se positionne à droite de l'axe ; et inversement.



Exemple d'approche typologique sur la dimension « biodiversité »

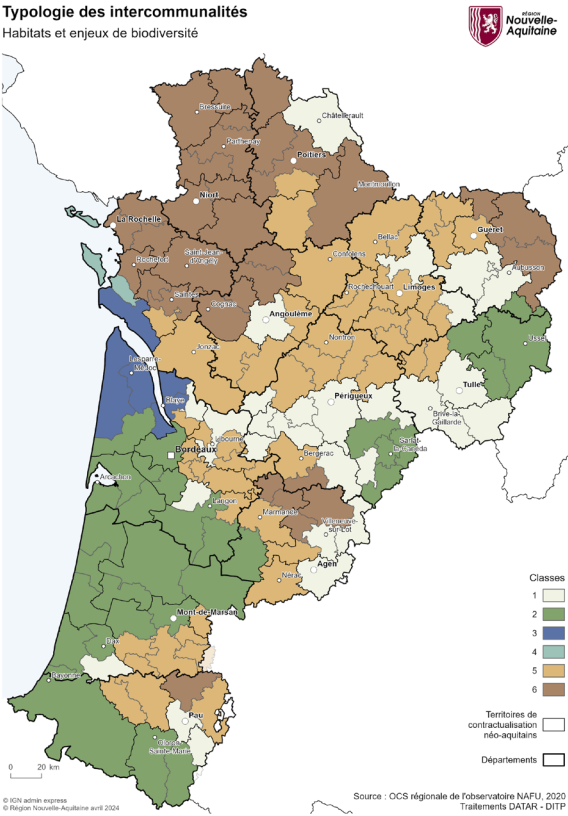
Source : DATAR DITP

« Il faut rester prudent lorsqu'on choisit des indicateurs. Ces analyses permettent de repérer des territoires qui se ressemblent, d'autres qui ne se ressemblent pas. Ce sont des premiers éléments. Ensuite, il faut regarder ce qu'il se passe territoire par territoire. »
Olivier Bouba-Olga

- Indicateurs pour appréhender la dimension « biodiversité » à l'échelle de chaque EPCI de Nouvelle-Aquitaine :
- le niveau de diversité de la faune ;
- le niveau de rareté de la faune ;
- le niveau de diversité de la flore ;
- le niveau de rareté de la flore ;
- les milieux naturels ;
- les milieux humides ;
- les milieux en eau ;
- les milieux agricoles.

Résultats

Pour la dimension « biodiversité », la typologie issue de ces indicateurs permet d'identifier 6 classes d'EPCI. Dans le cas de la métropole bordelaise (classe 2), la typologie met en évidence des caractéristiques communes à l'ensemble du plateau landais. Les milieux agricoles sont moins importants en moyenne qu'à l'échelle néo-aquitaine. Les milieux naturels sont au contraire une composante forte. Enfin, la faune et la flore sont particulièrement riches.



4. Mesurer le bien-être POUR...

Au-delà de la mesure du bien-être territorial, il est nécessaire de s'interroger sur les usages de telles réflexions en matière de politique publique. Comment les acteurs locaux peuvent-ils mobiliser les indicateurs de bien-être territorial? Comment ces derniers peuvent-ils influencer les représentations des territoires? De l'observation au pilotage, la mesure du bien-être n'est jamais neutre. Elle révèle un système de valeurs et de préférences à l'échelle territoriale.

OBSERVER

L'un des premiers usages historiques des indicateurs alternatifs au PIB est d'alerter, d'interpeller sur l'état de la population et de démontrer qu'il y a un décrochage entre richesse et bien-être à partir des années 1970.

Mettre la question du bien-être territorial à l'agenda est en tant que tel un signal

« Ces nouveaux indicateurs apportent un éclairage différent par rapport aux indicateurs classiques. Toute cette richesse en matière de connaissance territoriale peut servir de socle à des approches plus fines. »
Fiona Ottaviani

envoyé par les responsables politiques. En cela, l'observation est une première façon de se saisir du bien-être.

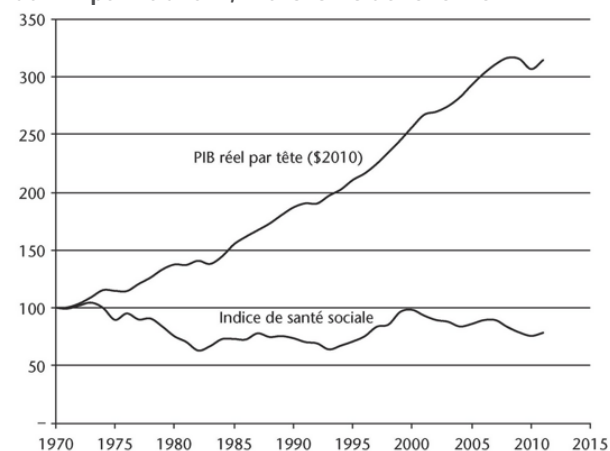
La Ville de Grenoble a par exemple utilisé l'IBEST pour l'analyse des besoins sociaux portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

À des échelles plus larges, l'observation du bien-être permet d'identifier des territoires qui se ressemblent, qui ont les mêmes

problématiques à traiter et qui auraient intérêt à mutualiser leurs réflexions et leurs initiatives en matière de politique publique dédiée au bien-être territorial.

Les démarches de mesure de bien-être vont permettre de saisir les besoins des habitants. Ensuite, il faut se poser la question de l'adéquation entre l'offre du territoire et les besoins de la population : sont-ils satisfaits ?

Évolution de l'indicateur de santé sociale (ISS) et du PIB par habitant, États-Unis de 1970-2011



Rapport produit¹ par le CCAS de Grenoble

1. <https://www.grenoble.fr/48-le-ccas.htm>



INFLUENCER

Parce qu'ils touchent aux valeurs, aux préférences, aux aspirations tant individuelles que collectives, les indicateurs de bien-être ont un impact sur la représentation et la mise en récit des territoires. Lancer une démarche autour du bien-être territorial ne peut être neutre en matière d'affichage politique.

Olivier Bouba-Olga parle de convention pour désigner l'ensemble de ces représentations. L'attractivité métropolitaine est une convention qui tend à disparaître, peut-être au profit du bien-être. L'observation du bien-être permet de changer les représentations, de nourrir des imaginaires et de créer des espaces de dialogue transversaux pour la fabrique des politiques publiques.

« En produisant de la connaissance sur le bien-être territorial, en l'exposant, nous sommes peut-être en train de faire évoluer les représentations et les conventions. »

Olivier Bouba-Olga

Pour Olivier Bouba-Olga, si un consensus scientifique émerge autour de la nécessité de concilier bien-être de tous et limites planétaires, ce qu'il nomme habitabilité territoriale, il rappelle que ce n'est pas forcément le cas au sein de la société française qui exprime des tensions quant à la prise en compte de l'écologie dans les modes de vie. L'un des risques à éviter est d'opposer les territoires entre ceux qui seraient vertueux et ceux qui ne le seraient pas. La production de connaissance autour de ces sujets peut être un levier majeur pour nourrir un récit positif porteur de cohésion territoriale.

« Il ne faut pas rejouer le match Métropole VS monde rural. »
Olivier Bouba-Olga

INSTAURER UN DIALOGUE

Lancer une démarche de mesure du bien-être est parfois l'occasion de créer des espaces d'échanges et de définir collectivement ce qui fait sens pour le territoire. C'est le cap qu'ont choisi de se fixer les acteurs lillois.

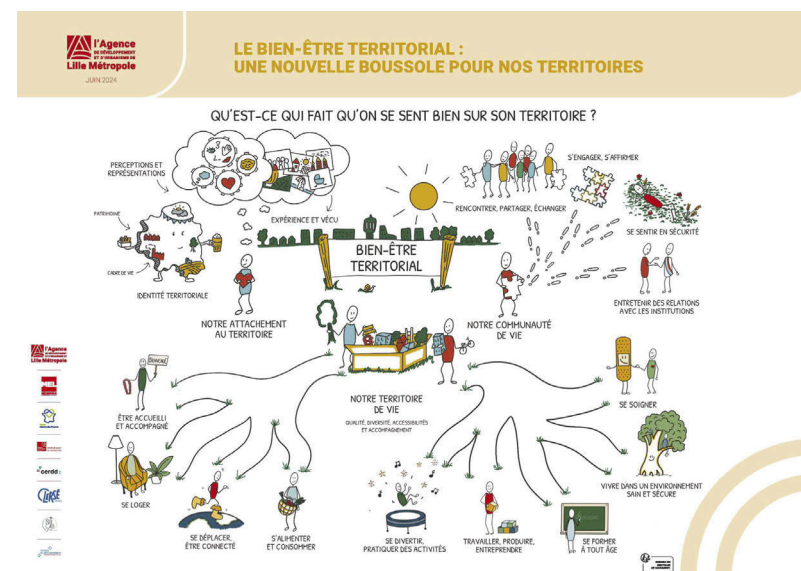
Portée par l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole, la démarche d'analyse du bien-être a, entre autres, abouti à un « référentiel ». Celui-ci a été construit grâce à l'hybridation des méthodes quantitatives, qualitatives et participatives. Leur croisement a permis de définir une grille de lecture du bien-être selon trois piliers : le territoire de vie, l'attachement au territoire et la communauté de vie.

Cette grille de lecture a été traduite en poster grâce à un exercice de facilitation graphique. C'est avec ce poster que les acteurs d'un territoire (quartier, commune, bassin de vie...) sont amenés à travailler pour exprimer ensemble ce qui contribue à se sentir bien sur son territoire.

L'agence d'urbanisme a notamment mobilisé cet outil dans le cadre de l'élaboration du SCoT de Lille Métropole, en proposant aux élus de concevoir leur projet au regard des piliers identifiés dans le référentiel.

Celui-ci a été construit avec le concours de la métropole lilloise, le conseil de développement durable, l'Université de Lille, la région des Hauts-de-France et le laboratoire d'innovation publique de la DREETS.

Exemple d'un poster réalisé par l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole pour proposer une grille de lecture du bien-être aux parties prenantes d'un territoire donné.



ÉVALUER

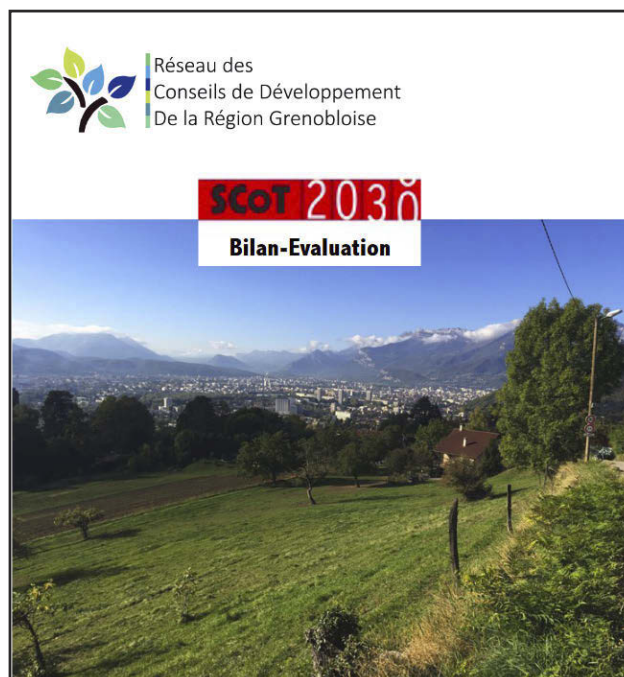
L'approche par le bien-être de la population peut également être mobilisée dans l'évaluation des politiques publiques pour estimer la valeur d'un projet ou d'une action en matière d'apport de bien-être.

Lors de l'évènement, Fiona Ottaviani a cité en exemple la contribution du réseau des conseils de développement durable de la grande région grenobloise à l'évaluation du SCoT. En mobilisant l'outil IBEST, ces travaux ont permis d'introduire la question du bien-être dans la mise en œuvre du SCoT et de ses futures modifications.

Dans le cas de projet d'aménagement, l'apport d'une approche par le bien-être permet aux concepteurs et aux acteurs locaux d'avoir un retour sur l'appropriation réelle du projet par les habitants et de déployer d'éventuelles mesures correctives au regard des nuisances ressenties.

C'est le cas de l'étude « Vivre à GINKO » menée en 2018 par l'a-urba. L'objectif était de produire un diagnostic sur le niveau de satisfaction du cadre de vie des habitants de l'écoquartier Ginko. Les thématiques logement, espaces publics, équipements, commerces et services, également présente dans la mesure du bien-être, ont été abordées et partagées avec les acteurs publics.

Exemple d'utilisation de l'IBEST : évaluation du SCoT 2030 de l'agglomération grenobloise par le réseau des conseils de développement durable de la région grenobloise



Étude « Vivre à GINKO » menée par l'a-urba en 2018 sur l'éco-quartier GINKO lors de la phase de réalisation du projet



PILOTER

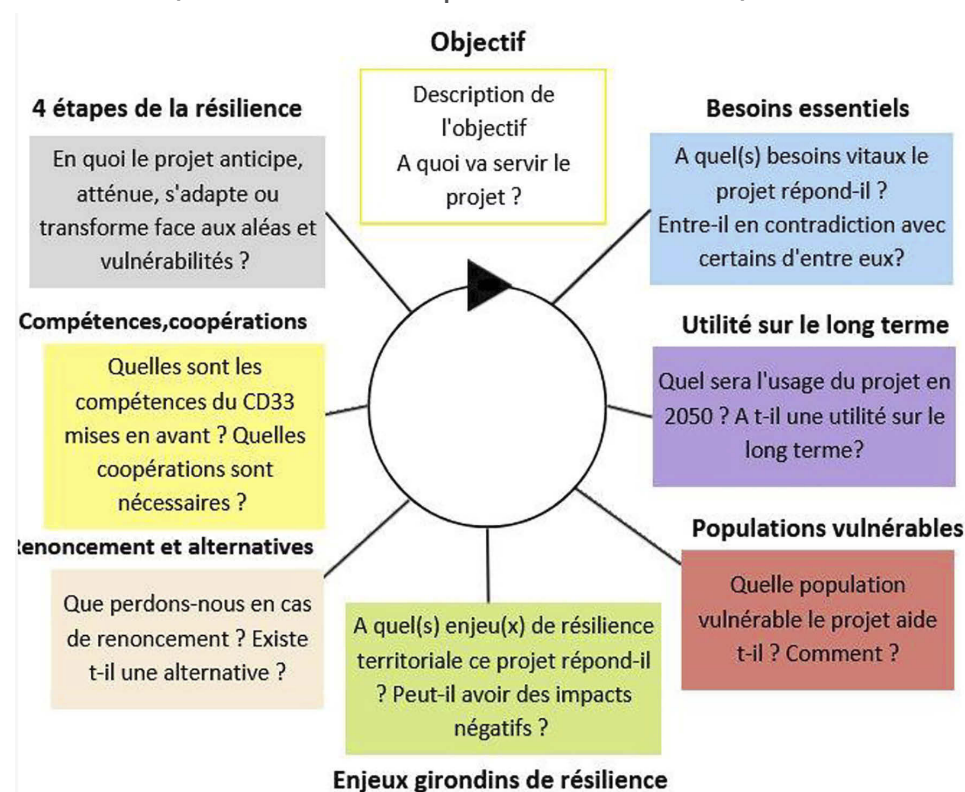
Le pilotage de projet par le bien-être est plus rare parce qu'il nécessite de coordonner un large spectre de politiques publiques. Les dimensions du bien-être relèvent à la fois de plusieurs thématiques et donc de plusieurs services techniques au sein même d'une collectivité : le logement, la mobilité, l'emploi, le paysage, l'aménagement urbain... Si l'intention politique est fréquente, la mise en œuvre par les services est complexe.

C'est ce que tente de faire le conseil départemental de la Gironde grâce à la mise en œuvre du « tamis de la résilience » présenté lors de l'évènement par Charlotte Jaques, chargée de mission Agenda 21. Cet outil d'aide à la décision, à destination des élus et des techniciens, a pour objectif de vérifier la cohérence de l'ensemble des projets du conseil départemental au regard des enjeux identifiés par le département, notamment en matière de satisfaction des besoins essentiels. Tout type de projet peut être passé à ce « tamis » : lors de séances de travail collectif, chaque projet fait l'objet d'une réflexion structurée à partir de plusieurs questionnements proposés aux participants.

« Il s'agit de penser comment sortir des politiques en silos et comment on va penser l'action de manière plus cohérente. La question du bien-être doit être réintégrée non comme un nouveau volet, mais comme quelque chose qui va venir imprégner chacun des éléments de la politique publique. » Fiona Ottaviani

- **RAPPEL : les besoins vitaux essentiels identifiés dans la stratégie de résilience du Conseil départemental de la Gironde :**
- boire ;
- découvrir et apprendre ;
- se loger ;
- être en sécurité ;
- avoir accès à la nature ;
- se soigner ;
- participer à la vie démocratique ;
- manger ;
- vivre ensemble ;
- se déplacer ;
- disposer d'un revenu.

Exemple de pilotage par le bien-être : le tamis de la résilience du Conseil départemental de la Gironde (illustration : Conseil départemental de la Gironde).



À retenir



ENSEIGNEMENTS SUR LES MESURES DU BIEN-ÊTRE

À la découverte de « ce qui compte » !

La première étape dans une démarche de mesure du bien-être est de s'accorder sur une définition. Celle-ci sera propre à chaque territoire au regard de ses spécificités et des ambitions qu'il attribue à la prise en compte du bien-être. Le premier apport d'une démarche de mesure du bien-être est ainsi de définir ensemble ce qui est important pour un territoire.

Une démarche au long cours

Plus qu'une étude ou un tableau de bord, la mesure du bien-être territorial s'inscrit dans la durée pour les initiatives les plus abouties : des publications régulières, des moments de rencontre partenariaux, des focus thématiques, des enquêtes, des mises à jour régulières des indicateurs... Cela nécessite un portage partenarial fort et stable dans le temps.

Des méthodes mixtes

La mesure du bien-être territorial est le plus souvent le fruit du croisement de plusieurs méthodes : analyses de bases de données, enquêtes, entretiens et dispositifs participatifs.

Des initiatives à toutes les échelles

Les dispositifs de mesure du bien-être dans les territoires vont de l'échelle régionale à celle du quartier, voire de l'îlot. Les méthodes mobilisées varient au regard des périmètres considérés : les grands territoires mobiliseront plutôt des approches quantitatives alors qu'à des échelles plus fines, des approches sensibles seront plus souvent mobilisées.

À chaque échelle son usage

La mesure du bien-être à une échelle territoriale assez large permet de mieux comprendre les besoins, d'observer les disparités entre territoires, d'identifier les manques. Les politiques à mettre en œuvre se déclinent quant à elles à des échelles territoriales plus resserrées.

Il s'agit de comprendre les grands phénomènes à l'échelle globale, puis de descendre à une échelle plus fine pour adapter finement les politiques publiques sur le terrain.

La nécessité de capitaliser sur les outils et les initiatives locales

De nombreux territoires en France et à l'international se sont lancés dans des démarches de mesure du bien-être.

La plateforme-forme Cap bien-vivre, pilotée par l'Université de Grenoble et la Chaire Paix Économique de Grenoble École de Management, est un centre de ressources qui recense les outils, les concepts et les données ayant pour objectif de mesurer le bien-être.

Le recensement des actions et des politiques menées en faveur du bien-être est tout aussi important. De nombreuses initiatives existent à l'échelle locale. Il est primordial de donner une visibilité aux démarches innovantes pour inspirer d'autres territoires et nourrir un récit sociétal positif.



LIMITES PLANÉTAIRES ET JUSTICE SOCIALE : GARDE-FOUS DU BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

Lors de l'atelier, Olivier Bouba-Olga a employé le terme « d'habitabilité territoriale » pour désigner la nécessaire prise en considération des limites planétaires et pour nuancer l'aspect individualiste que pourrait avoir le bien-être.

L'une des questions qui se pose, lors du lancement d'une démarche de mesure du bien-être, est la façon d'intégrer les limites planétaires et la justice sociale.

Certains acteurs font le choix d'intégrer dès le départ ces questions alors que d'autres dissocient les mesures pour ensuite les confronter.

*« Comment peut-on assurer le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires. C'est ce que j'appelle l'habitabilité territoriale. »
Olivier Bouba-Olga*

L'articulation entre limites planétaires, justice sociale et bien-être des habitants doit quoi qu'il en soit faire l'objet d'une réflexion et d'un postulat partagé.

*« En interrogeant les personnes, l'enjeu est de recueillir de la connaissance pour porter un nouveau regard sur les politiques territoriales, se rappeler que toute politique doit avoir comme objectif le bien-être des populations. Cela amène à imaginer des politiques complètement alternatives et un nouveau mode de gouvernance territoriale. »
Lise Bourdeau-Lepage*



CLÉS DE RÉUSSITE POUR UNE DÉMARCHE DE MESURE DU BIEN- ÊTRE TERRITORIAL

Associer les citoyens

L'identification du « ce qui compte » ne peut pas se passer de la parole citoyenne. Certaines démarches commencent par la participation, d'autres mènent cette phase en parallèle ou après les analyses quantitatives.

Décloisonner l'action publique

La prise en compte du bien-être nécessite un decloisonnement des politiques publiques. Les 17 objectifs de développement durable portés par l'Organisation des Nations Unies (ONU)¹ suscitent sur ce point des questionnements. Ils amènent à traiter les politiques sectorielles de façon dissociée alors même qu'elles sont profondément interdépendantes.

Confronter les regards

La plupart des démarches ont un portage multi-acteurs. Sont le plus souvent impliqués des collectivités territoriales, des chercheurs,

des experts, des conseils de développement et des agences d'urbanisme. Qui plus est, dans de nombreuses démarches, l'investissement des services a été tout aussi important que celui des élus au sein des collectivités locales pour initier les réflexions. Cela a été le cas pour l'IBEST, ou encore pour la création du référentiel du bien-être territorial porté par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole.

Faire vivre la démarche

Ces démarches doivent être régulièrement ponctuées de travaux et de publications. Certaines sont portées par des observatoires qui permettent de diffuser largement les résultats. C'est une condition pour l'appropriation de ces outils par les professionnels. La visibilité et l'accès facilités à ces outils permettent également une certaine pérennité des réflexions lorsque les interlocuteurs techniques et les élus changent.



LES QUESTIONS À SE POSER POUR LANCER UNE DÉMARCHE DE MESURE DU BIEN- ÊTRE TERRITORIAL

Avant d'engager une démarche de mesure du bien-être, les acteurs locaux doivent se poser collectivement un certain nombre de questions. Les réponses permettront de bâtir une démarche adaptée aux problématiques spécifiques de chaque contexte territorial et de déterminer les contours méthodologiques.

✓ Pour quelle finalité ?

- Observer ?
- Évaluer ?
- Piloter ?
- Influencer ?

*« Il est très important pour les acteurs qui voudraient se lancer dans une telle démarche de s'interroger en amont sur l'usage qui en sera fait. »
Fiona Ottaviani.*

✓ Pour quel résultat ?

- Un tableau de bord ?
- Un support de dialogue ?
- Un apport théorique ?
- Un diagnostic ?
- Une démarche de projet ?



Quelle traduction en matière de politiques publiques ?

- Un document de planification ?
Un SCoT ? Un PLU ?
- Une charte ? Des préconisations ?
- Un référentiel ?
- Une stratégie opérationnalisée par les services ?



Quelle gouvernance de la démarche ?

- Qui est à l'initiative ?
- Quelles modalités d'association des professionnels ? Des élus ? De la population ?
- Quelle gouvernance ?



Sur quel territoire ?

- Un grand territoire ?
- Une ville ?
- Un quartier ?
- Un projet ?

1. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Suites de la démarche

Lors de cet évènement, l'a-urba a choisi de se concentrer en priorité sur les questions de mesures du bien-être. La richesse des interventions permet d'ores et déjà une montée en compétences collectives sur les aspects méthodologiques, les bonnes questions à se poser et les écueils à éviter pour initier une démarche autour du bien-être territorial. Ont notamment été abordées les questions de méthodes, d'échelles et d'usages. D'autres champs de réflexions ont été ouverts et méritent d'être approfondis :

Quelle gouvernance pour les politiques de bien-être territorial ?

La prise en compte du bien-être dans les politiques publiques se heurte à un double « effet silo » :

- Entre institutions ; les échanges ont démontré que chacun avait un rôle à jouer en matière de bien-être territorial. L'articulation entre ces différents échelons reste un vrai sujet pour la mise en œuvre des politiques de bien-être ;
- Au sein de chaque institution pour décroisonner les politiques sectorielles.

Le bien-être comme nouveau paradigme ?

Après l'attractivité, les intervenants ont évoqué le bien-être et plus globalement l'habitabilité territoriale comme un nouveau paradigme. Cela soulève des débats qui entrent en résonance avec la vision de la société. Comment éviter d'opposer les territoires entre eux ? De rentrer dans des jugements de valeur qui stigmatiseraient des territoires du « mal-être » ? Comment tenir compte des divergences de perceptions du bien-être ? Ce qui contribuera au bien-être de l'un ne risque-t-il pas d'être source de mal-être pour l'autre ?

▷ Cet évènement marque un temps fort pour l'a-urba dans ses réflexions sur le bien-être territorial. Plus globalement, il contribue à apporter aux acteurs locaux une approche différente des territoires au service de la qualité de vie des personnes qui y vivent.

Pour faire face aux défis d'avenir, dans le cadre de son projet d'agence 2022-2027, l'a-urba s'est fixée comme objectif d'offrir une nouvelle boussole pour mieux appréhender les déterminants de la qualité de vie, au service de politiques publiques plus soutenables et responsables, plaçant au cœur des réflexions les usages et aspirations des habitants. En effet, les processus de transformation des territoires se construisent de plus en plus avec les « premiers concernés » : collectifs d'habitants, associations d'usagers, acteurs économiques, monde de l'ESS, sphère éducative et culturelle, etc.

Avec la remise en perspective de nos modèles d'aménagement, vers plus de « ménagement », le politique du « care » prend alors tout son sens. Parler de bien-être recentre l'action sur le soin à apporter aux territoires... et à leurs habitants, avec des stratégies pratiquant nécessairement le sur-mesure.

REMERCIEMENTS

Cellule partenariale de l'a-urba

Les travaux engagés par l'a-urba sur le bien-être territorial s'appuient sur une cellule partenariale qui a pour objectif de tester et de dessiner collectivement les contours d'une démarche propre aux territoires néo-aquitains.

Bordeaux Métropole, direction territoire d'avenir/territoire en coopération, direction de l'économie, service santé et résilience.

Conseil Départemental de la Gironde, mission Agenda 21, service coopération territoriale.

Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, service études et prospective, DATAR.

Invest in Bordeaux.

Experts intervenants

Olivier Bouba-Olga, responsable du service études et prospective, DATAR, Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, professeur des Universités.

Lise Bourdeau-Lepage, professeur de géographie à l'Université Jean Moulin Lyon, UMR Environnement Ville et Société.

Fiona Ottaviani, enseignante-chercheuse en économie Grenoble École de Management, co-titulaire de la Chaire Territoires en transition, coordination recherche Chaire UNESCO pour une culture de Paix économique.

Ressources

- Ouvrage « Évaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux » sous la direction de Lise Bourdeau-Lepage, 2020.
- Note « Le bien-être dans les politiques territoriales », APUR, 2022.
- Référentiel du bien-être territorial, ADU Lille Métropole, 2024.
- Plate-forme Cap Bien-Vivre, centre de ressources qui recense et analyse l'ensemble des démarches de mesures du bien-être.
- Article « Habitabilité territoriale : comment concilier bien-être de tous et respect des limites planétaires ? » Olivier Bouba-Olga, 2024.

Participants

Elsa BARRILLON, Bordeaux Métropole

Camille BERTHON, Designer d'espace

Franck BOUILLON, Ville de Blanquefort

Elise BOUILLON, Institut de Géographie à la Sorbonne

Elias BUCHWALD, Société française des urbanistes

David COMET, Mairie d'Angoulême

Jeanne DACHARY-BERNARD, INRAE

Pauline DESLOUS, Bordeaux Métropole

Fadiama DIALLO, Département de la Gironde

Bastien DUFAU, Kedge Business School

Marie-Laure DUFAU, Invest in Bordeaux

Cyril FONROSE, Bordeaux Métropole

Camille FORGEAU, Bordeaux Métropole

Frédéric GASCHET, Université de Bordeaux

Pierre GILLES, Département de la Gironde

Valentin GRIZOU, Bordeaux Métropole

Johanna GUILHEMJOUAN, Département de la Gironde

Adrien JOEISSEINT, Bordeaux Métropole

Magali JULE-MONTES, Insee Nouvelle-Aquitaine

Marianne LEFORT, Bordeaux Métropole

Jean-Philippe LEGAL, Ville de Libourne

Nicolas MICHEL, Bordeaux Métropole

Dominique MORIZUR, Insee Nouvelle-Aquitaine

Caroline PEDEZERT, Invest in Bordeaux

Adèle POIRAUD, IUT Bordeaux Montaigne

Cécile RASSELET, Bordeaux Métropole

Maïa SAENZ, Bordeaux Métropole

Claire THIRIET, GPV Rive droite

Gilles TILLIE, Bordeaux Métropole

Marie TOULET, ESS Ville Bordeaux

Lila VENDRELY, ESS Ville de Bordeaux

Cheffe de projet : Emmanuelle Gaillard sous la direction de : Sophie Haddak-Bayce

Équipe projet : Mireille Bouleau, Bob Clément, Aurélien Crespin

Avec la participation de : Olivier Chaput, Christine Dubart, Hélène Dumora, Sandra Rinjonneau, Christine Tachaires, Benjamin Vouilloux

Conception graphique : a'urba